

# BARBASTELLE

## *Barbastella barbastellus*



### DESCRIPTION

Chauve-souris de **taille moyenne** (longueur de 6 cm) avec une envergure de 26 cm. Elle possède de **larges oreilles** triangulaires caractéristiques et **jointives** au sommet du crâne. Ses petits yeux se situent à la base de ses oreilles. Son pelage est long et sombre avec des mèches dorsales beiges et grises.

### GÎTES

**Été** : Les barbastelles se rassemblent en colonie de mise bas de 10 à 50 femelles généralement sous les **écorces**, et parfois dans des **linteaux des portes** de bâtiments tels que les granges. Elle se loge quasiment toujours contre du bois.

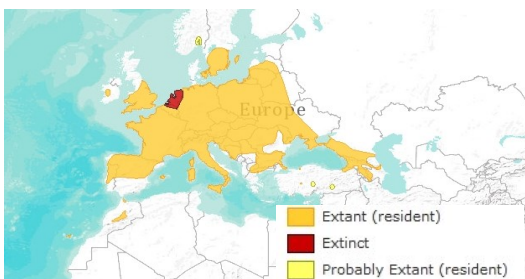
**Hiver** : De fin novembre à mars, elle hiberne principalement dans les **fissures** et recherche une température de 5°C. Cette chauve-souris est peu frileuse, on la retrouve dans les arbres ou en cavités souterraines.

### TERRITOIRE DE CHASSE - ALIMENTATION

Son vol est habile et rapide, elle chasse en moyenne à 4.5 km de son gîte. Elle affectionne les **zones boisées** denses associées aux paysages ouverts bordés de haies.

La Barbastelle a un régime alimentaire très spécialisé, elle consomme en moyenne jusqu'à 90 % de **petits papillons nocturnes**.

### RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE



Source: IUCN 2012. IUCN Red List of Threatened Species



Source: INPN

**En Poitou-Charentes** : Elle est peu fréquente mais régulière dans les cavités d'hivernage. 650 Barbastelles sont comptées en hibernation en Poitou-Charentes dont 30 individus en Charente Maritime. Elle est difficilement quantifiable en raison de sa discrétion et de ses cachettes.

### MENACES

L'arrachage du bois mort, les plantations forestières monospécifiques, le dérangement dans les sites de mise bas, la régression des proies due aux insecticides.

Statut national :  
**VULNERABLE**

Espèce protégée

Directive Habitats  
Faune Flore :  
Annexe II et IV

Berne : Annexe II



Crédits photographiques :  
Philippe JOURDE (LPO)

Rédaction et mise en page :  
Elisa DAVIAUD

©SEPN LPO

